

RAPPORT D'IMPACT

2020



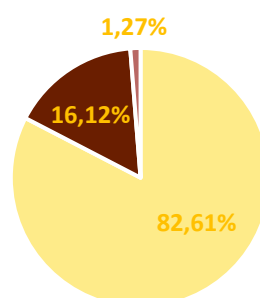
Laure TALAVET-OMONT (moien@nyki.lu; +352 661 555 551)

NYKI SÀRL-S SIS 171 route de Longwy, L-1941 LUXEMBOURG

1) Indicateurs d'impact

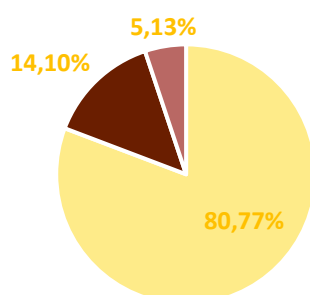
865 heures de
cours prestées

Répartition des heures prestées à tarif plein,
réduit ou gratuit sur l'exercice social 2020



■ Heures tarif plein ■ Heures tarif réduit ■ Heures gratuites

Répartition des élèves en fonction des
réductions dont ils bénéficient en 2020



■ Tarif plein ■ Réduction moyens ■ Réduction handicap

78 élèves inscrits

0 heure prestée à titre
bénévole par les tuteurs

2) Notes relatives aux indicateurs d'impact

- Le premier exercice social de Nyki s'étendait du 02/07/2018 au 31/12/2019. Ce deuxième exercice social s'étendait du 01/01/2020 au 31/12/2020. Le premier exercice social a donc duré un an et demi, tandis que le deuxième exercice social s'étendait sur un an : cette différence explique l'évolution de certains chiffres, notamment le nombre total d'heures de cours prestées, qui est légèrement inférieur sur le deuxième exercice social que sur le premier.
- Durant ce deuxième exercice social, Nyki a dû faire face aux conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. Une baisse conséquente du chiffre d'affaires a été subie à partir de mars, avec la perte de nombreux élèves. Nous sommes toutefois très satisfaits d'avoir réussi à maintenir un meilleur niveau d'impact social en 2020 que sur notre exercice social précédent.
- Aucune heure n'a été prestée à titre bénévole par les tuteurs durant cet exercice social. Cela est en réalité notre objectif, puisque la mission de Nyki est que la marge réalisée en interne permette de financer la rémunération des tuteurs pour les cours à tarif réduit et gratuit ainsi que leur organisation administrative. Les heures de bénévolat des tuteurs, bien qu'une éventualité envisagée, constituent donc un dernier ressort, au cas où il nous serait impossible d'accompagner un élève autrement. Nous souhaitons éviter au maximum les heures bénévoles afin d'assurer la plus grande régularité possible dans notre accompagnement, et donc sa plus grande efficacité. Il est en effet bien plus difficile de maintenir la motivation des bénévoles dans la durée, tant dans l'assiduité de la présence aux cours que dans la préparation de ces cours. Ainsi, limiter autant que possible les heures prestées à tarif bénévole contribue à garantir la même qualité de service à tous, pour œuvrer en faveur d'une réelle égalité des chances.
- Les résultats présentés dans ce rapport d'impact ont également été rendus possibles par le soutien financier de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, de la Fondation de Luxembourg et de donateurs privés.
- Sur l'exercice social 2020, plus de réductions différentes ont été attribuées par rapport à l'exercice social 2018-2019. En effet, sur l'exercice social 2018-2019, toutes les réductions attribuées étaient des réductions de 10%. Sur l'exercice social 2020, des réductions de 10%, 25%, 50%, 75% et 100% ont été attribuées. Cela nous confirme que le barème que nous avons établi est cohérent.
- Nyki a pu prêter ses premières heures de cours à tarif gratuit durant ce deuxième exercice social. Toutefois, un seul élève a pu en bénéficier, ce qui reste insuffisant par rapport à nos ambitions. Depuis ce deuxième exercice social, Nyki travaille en collaboration avec plusieurs offices sociaux et assistantes sociales. Ces collaborations nous aident à atteindre les élèves et familles pouvant bénéficier de nos tarifs réduits, très réduits et gratuits. L'approfondissement de ces partenariats fait partie de nos objectifs pour l'exercice social 2021.